

André Romainville, échevin de proximité

Suite au départ d'Amélie Debroux, André Romainville monte au collège dès ce soir. Rencontre avec un échevin qui se veut proche.

Jean-Louis TASIAUX

le jour

En 2004, il reprenait l'échevinat laissé par Coco Swinne. Mais en 2006, André Romainville redevenait "simple" conseiller. Avec la démission d'Amélie Debroux le voilà de retour au collège.

En 2006, vous aviez quitté le collège, avec déception. Aujourd'hui c'est une belle revanche ? J'étais un peu déçu de quitter mon échevinat mais dans la mesure où je savais que je sauterais quand Hervé ne serait plus Secrétaire d'État, ce n'était pas une surprise. Par contre, revenir ici pour 3 ans au collège c'était inespéré. Comme quoi, en politique, tout peut changer...

Vos compétences (lire ci-contre) ne sont pas identiques à celles de la précédente législature. Pourquoi ? Avec le départ d'Amélie, on n'a pas voulu déstabiliser tout le collège et toutes les équipes de l'administration qu'il y a derrière. On a aussi cherché à avoir une certaine cohérence dans les attributions.

On vous qualifie déjà d'échevin de proximité. Oui dans la mesure où j'aime bien aller sur le terrain à la rencontre des gens ou des équipes pour me rendre compte de ce qui ne va pas, parler et trouver des solutions. Les mails et le GSM c'est bien mais il faut aussi aller sur le terrain.

Parmi vos compétences, quels sont les plus gros défis ? La propreté publique est un défi important. Jusqu'à présent les équipes d'entretien faisaient ce qu'elles pouvaient mais manquaient de moyens. Maintenant, avec la convention qu'on a avec les travailleurs de l'ETA, ceux-ci vont pouvoir travailler dans le centre-ville. Ça laissera aux autres ouvriers communaux du temps pour aller s'occuper des 17 villages.

Il y a aussi toutes sortes de petits problèmes qu'il faut régler par exemple en ce qui concerne les déjections canines ou aussi les détritiques qu'on retrouve aux abords des cimetières. Dernièrement on a retrouvé un frigo et d'autres encombrants tout près du cimetière de Lens-Saint-Rémy. Et l'an dernier, c'est même un demi-cochon qui avait été jeté tout près de celui d'Avin.

Et en ce qui concerne les autres compétences ? Avec le service plantation il y aura aussi pas mal de boulot dans la mesure où on va aménager en parc l'ancien cimetière et qu'il faudra aussi s'occuper de l'entretien du parc, à l'arrière du château Grégoire.

En ce qui concerne les bâtiments communaux, on a un gros projet de régulation de l'énergie dans toutes les écoles. C'est un budget de 170 000 € subsidié à 60%.

